

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Législatives 2023 : moins de candidats qu'en 2018, mais une floraison de candidatures indépendantes

C'EST l'un des principaux enseignements à tirer de la publication, hier, des candidatures validées par le Centre gabonais des élections (CGE). Nous y avons jeté un regard attentif, sous réserve du contentieux pré-électoral dont la Cour constitutionnelle pourrait être saisie.

Christian Germain KOUIGA
Libreville/Gabon

RÉUNI en assemblée plénière le 23 juillet dernier dans le cadre des élections générales du 26 août prochain, le Centre gabonais des élections (CGE), après examen minutieux des dossiers de déclaration de candidature soumis à son arbitrage, a rendu publiques, dans notre édition d'hier, les différentes candidatures – des partis politiques et des indépendants – ayant été validées pour prendre part au scrutin législatif à venir. Mais comparativement aux élections législatives de 2018 qui avaient atteint le pic de 955 candidats, celles de 2023 enregistrent 873 partants. Soit un différentiel de 82 candidatures en moins. La province de l'Estuaire occupe la plus haute marche du podium avec 275 candidats. Soit 28 candidatures en plus par rapport à 2018. Ensuite le Woleu-Ntem (125 candidats), la Ngounié (100), l'Ogooué-Martime (83), la Nyanga et le Haut-Ogooué (67), le Moyen-Ogooué (61), puis l'Ogooué-Ivindo et l'Ogooué-Lolo avec respectivement 54 et 41 candidatures validées.

Mais de toutes ces candidatures désormais officielles, les "indépendants" tiennent le haut du pavé avec 145 investis. Juste devant le Parti démocratique gabo-

nais (PDG) qui a présenté autant de candidats que le nombre des députés que compte l'Assemblée nationale (143).

Vient ensuite le RPM d'Alexandre Barro Chambrier avec près d'une cinquantaine d'investitures. Mais avec deux candidats... dans le même siège de la Doutsila. Une erreur à coup sûr. Mais à corriger. Les Démocrates (LD) de Guy Nzouba Ndama (43), l'Union nationale (une trentaine, mais avec un nombre assez élevé dans le Woleu-Ntem, et l'Ogooué-Lolo, province natale de sa présidente, Paulette Mssambo). Le CLR avec 27 candidatures, mais zéro investi dans la Ngounié et le Woleu-Ntem. Le RHM (17), etc. L'on notera aussi que, contrairement à la précédente législature, il y a moins de candidats en lice dans le Haut-Ogooué : 88 contre 67. De même que dans les provinces du Moyen-Ogooué (64 contre 61) ; la Ngounié (117 contre 100), la Nyanga (83 contre 67), l'Ogooué-Ivindo (63 contre 54) et dans l'Ogooué-Lolo (55 contre 41).

Autre détail saisissant est le "trop-plein" de candidats dans certains sièges. En tête de liste s'invite le 1er siège du 5e arrondissement de Libreville avec 25 candidats pour une élection qui se veut désormais à un tour. Puis le 1er siège du 6e arrondissement (21 candidats), le 4e siège de la

commune de Port-Gentil (19), le 1er siège de la commune de Libreville (17), le 1er siège du 2e arrondissement de Libreville et le 1er siège de la commune d'Owendo (15 candidats chacun).

D'après les analystes politiques, ce "grand rush" viendrait du fait que certains ne croient plus aux promesses des acteurs politiques. Pour d'autres, cette floraison de candidatures résulte d'une "idée reçue" selon laquelle, pour réussir facilement dans notre pays, le seul filon c'est d'embrasser la politique et de se faire élire.

L'on déplore cependant, pour le relever, l'absence de candidats de certaines formations politiques de la majorité comme de l'opposition. Le cas du très effacé Parti gabonais du progrès (PGP), devenu quasi inexistant et invisible sur l'échiquier politique national, à l'image de son président, Benoît Mouity Nzamba.

Et que dire de l'Union du peuple gabonais (UPG) de feu Pierre Mamboundou Mamboundou, devenue tout aussi l'ombre d'elle-même ! Son seul candidat, pour faire semblant d'exister, a été investi dans le siège unique du département de la Doutsila (Mabanda), dans la province de la Nyanga.



Photo: Jocelyn Abila

Le siège de l'Assemblée nationale.



Photo: DR